

Réf. : n° 3/ CSF/FDSP/2014.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille quatorze et le trente du mois de juin s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAILI Tayeb, CHITER Abdelwaheb, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, AYADI Djillali, ALLAM Lyès, BOUDRIOUA Abdelkrim, DAHMANI Abdeslem, HASSANI Khaled, TRIKI Farid, AISSAOUI Azedine, TOUATI Nasséra, BERRI Nouredine, Mme IGROUFA Zoubida, BELOUL Djamel, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I - Constitution de jurys de soutenance de Mémoires de Magister

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution de jurys en vue de la soutenance de Mémoires de Magister en Droit Public, spécialité « Institutions publiques et gouvernance » présentés par :

1 - MEZARI Sabrina.

Intitulé du Mémoire : « La notion de compétence contentieuse des autorités administratives indépendantes ».

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. ZOUAÏMIA Rachid en qualité de Directeur de Mémoire, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- Mme IGROUFA Zoubida, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Présidente ;
- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- Mlle IRZIL El Kahina, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice.

2 - LAÏB Chaâbane.

Intitulé du Mémoire : « Le contrôle des concentrations économiques en droit algérien ».

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. AÏT MANSOUR Kamal en qualité de Directeur de Mémoire, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Université de Béjaïa, Président ;
- M. AÏT MANSOUR Kamal, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. GRIMES Abdelhak, Maître de conférences classe A, Université de Jijel, Examineur.

II - Validation de supports pédagogiques :

Le Conseil a été saisi en vue de valider un support pédagogique de 87 pages présenté par M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences classe B, intitulé :

« شرح قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. الجزء الأول : النظام القضائي الجزائري ».

Après examen du support pédagogique en cause, après s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil le valide au titre de photocopié.

III – Stages de courte durée

1 - Corps enseignant :

Le Conseil a procédé à l'examen des demandes de stages de courte durée dans le cadre de la seconde session pour l'année 2014.

Au vu des Procès verbaux de délibération des comités scientifiques des départements des enseignements de base en date du 9 juin 2014 ; de droit public en date du 9 juin 2014 ; de droit privé en date du 10 juin 2014 et de droit des affaires en date du 22 juin 2014 ;

Au vu de l'instruction n° 02 du 31 décembre 2013 relative au perfectionnement à l'étranger ;

Après examen des dossiers des enseignants concernés, le Conseil émet un avis favorable aux demandes présentées par les enseignants dont les noms suivent :

N°	Noms & Prénoms	Durée de stage	Destination
1.	BOUDRIOUA Abdelkrim	20 jours	France
2.	BERRI née AREZKI Nabila	20 jours	France
3.	CHIKH AMEUR Yasmina	20 jours	Jordanie
4.	BERKANE Abdelghani	15 jours	Maroc
5.	TEBBA Nadjat	20 jours	Egypte
6.	BOUZAD Idriss	15 jours	Maroc
7.	BENABID Sondra	15 jours	Maroc
8.	MEGNENA Mabrouka	20 jours	Maroc
9.	SAADOUNE Karima	20 jours	Maroc
10.	CHERRAD Mohamed	20 jours	Maroc
11.	DEHAS Sonia	20 jours	Maroc
12.	TAHIR Rabah	15 jours	France
13.	MAZIZ Abdeslam	15 jours	Maroc

S'agissant des demandes de stages présentées par les enseignants dont les noms suivent, le Conseil les a rejetées en application des termes de l'instruction n° 02 du 31 décembre 2013 relative au perfectionnement à l'étranger et ce, au motif que **les lettres d'accueil doivent provenir d'une institution universitaire autre qu'une bibliothèque** (Centres de recherche, Laboratoires de recherche, Ecoles doctorales, etc...) :

N°	Noms & Prénoms	N°	Noms & Prénoms	N°	Noms & Prénoms
1.	YAHIAOUI Nora	9.	BENKHALED Saâdi	17.	KARIM Ghania
2.	BEHNOUS Amel	10.	IRATEN Abdallah	18.	ZIAD Adel
3.	MEKHALFA Karim	11.	BEZAHY Saloua	19.	BRAHMI Fadila
4.	BELGHAZLI Sabrina	12.	KHELFI Amine	20.	DRISS Siham
5.	BENMOUHOUB Faouzi	13.	MAKHLOUF Bahia	21.	SEKLAB Farida
6.	IMLOUL Rima	14.	YAKOUB Zina	22.	DEMOUCHE Hakima
7.	BENBERKANE Ahmed	15.	ALLAM Lyès	23.	TAOUILT Karim
8.	MATSA Lamia	16.	GHANEM Adel	24.	KACIMI Youcef

Le Conseil a examiné une demande de stage de courte durée formulée par M. HADRI Samir. L'intéressé ayant bénéficié d'un stage de longue durée, le Conseil a rejeté la demande en cause.

Le Conseil a examiné une demande de modification de durée de stage formulée par Mme FOUNAS Souhila. Bénéficiaire d'un stage de 15 jours lors de la délibération du Conseil en date du 3 février 2014, l'intéressée demande à ce que la durée de ce dernier soit portée à 20 jours.

Après examen de la demande, le Conseil l'a rejetée au motif que seules sont admises les modifications ayant trait à la destination de stage, et ce, pour des motifs valables et dans des circonstances exceptionnelles.

2 – Etudiants doctorants :

Le Conseil scientifique a examiné des demandes de stages de courte durée formulées par des étudiants inscrits en 2^{ème} et 3^{ème} année de Doctorat de 3^{ème} cycle LMD.

Au vu de l'instruction n° 02 du 31 décembre 2013 relative au perfectionnement à l'étranger et de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de Droit des affaires en date du 22 juin 2014, le Conseil a émis un avis favorable à la demande de Mlle MAHMOUDI Samira comme suit :

N°	Noms et Prénoms	Durée de stage	Destination
1.	MAHMOUDI Samira	20 jours	France

S'agissant des demandes de stages présentées par les doctorants dont les noms suivent, le Conseil les a rejetées en application des termes de l'instruction n° 02 du 31 décembre 2013 relative au perfectionnement à l'étranger et ce, au motif que **les lettres d'accueil doivent provenir d'une institution universitaire autre qu'une bibliothèque** (Centres de recherche, Laboratoires de recherche, Ecoles doctorales, etc...) :

N°	Noms et Prénoms
1.	BENHELLAL Nadir
2.	ABDELLI Naima
3.	BOUBALOU Yamina
4.	REDOUANE Saloua
5.	ASSIAKH Samir
6.	ALIM Lydia
7.	DALI Akila
8.	NATOURI Samir

Le Conseil a examiné une demande de changement de destination de stage formulée par YOUSFI Faïza, étudiante doctorante, bénéficiaire d'un stage de courte durée lors de la délibération du Conseil scientifique du 3 février 2014.

Après délibération, le Conseil émet un avis défavorable à la demande de l'intéressée au motif que la nouvelle lettre d'accueil fournie est irrecevable en application de l'instruction n° 02 du 31 décembre 2013 relative au perfectionnement à l'étranger.

V – Manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi de trois (3) propositions de manifestations scientifiques pour l'année 2015 comme suit :

- Un colloque international ayant pour thématique : « Des sanctions internationales globales aux sanctions ciblées : quelle efficacité ? », proposé par Mme YAHIAOUI Nora ;

- Un colloque national ayant pour thématique :

« الميراث بين النصوص النظرية و الإشكالات العملية »

Proposé par Mme IGROUFA Zoubida.

- Une journée d'étude sur « L'examen médical pré-nuptial », proposée par Mme IGROUFA Zoubida.

- Une journée d'étude sur « Le pouvoir discrétionnaire du juge aux affaires familiales », proposée par Mme IGROUFA Zoubida.

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a ajourné l'examen des projets en cause et ce, en attendant de recueillir l'ensemble des propositions de manifestations scientifiques pour l'année 2015. A ce titre, le Conseil recommande aux enseignants intéressés de préparer leurs projets de manifestations scientifiques et de les soumettre aux comités scientifiques des départements de rattachement. Le Conseil scientifique de la Faculté se prononcera sur l'ensemble des propositions au cours du mois de septembre 2014.

IV - Validation des résultats de la première année de Magister :

Le Conseil Scientifique a procédé à l'examen des résultats des examens de première année de Magister en droit public, spécialité : Institutions Publiques et Gouvernance, qui se présentent par ordre de mérite comme suit au titre de l'année universitaire 2013-2014 :

N°	Nom et Prénom	Moyenne Générale / 20	Observations
1.	YA DJAMILA	12,48	Admise
2.	DJOUADI ZOHRA	12,35	Admise
3.	MESSAOUDI KHALED	12,29	Admis
4.	MOUSSAOUI YOUGHOURTA	12,10	Admis
5.	BENSLIMANE FAÏZA	11,90	Admise
6.	BOUCENNA AMOR	11,87	Admis
7.	TAKKA HOCINE	11,81	Admis
8.	HARRACHE FAOUZI	11,77	Admis
9.	HAMROUNE DIHIA	11,62	Admise
10.	KHELIFA AMINE	11,17	Admis

Au vu des résultats acquis par les étudiants concernés, le Conseil Scientifique valide les résultats des examens de première année de Magister en droit public, spécialité : « Institutions Publiques et Gouvernance » pour l'année universitaire 2013-2014 et ce, tels que consignés sur procès-verbal du jury de délibération daté du 29 juin 2014.

Les étudiants déclarés admis sont autorisés à s'inscrire en 2^{ème} année de Magister sous réserve de la présentation d'un sujet de mémoire en accord avec un Directeur de mémoire parmi les enseignants de rang magistral (Professeur, Maître de conférences classe A) et sa soumission à l'agrément du Conseil Scientifique.

Béjaïa, le 30 juin 2014.

Le Secrétaire de séance

Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.







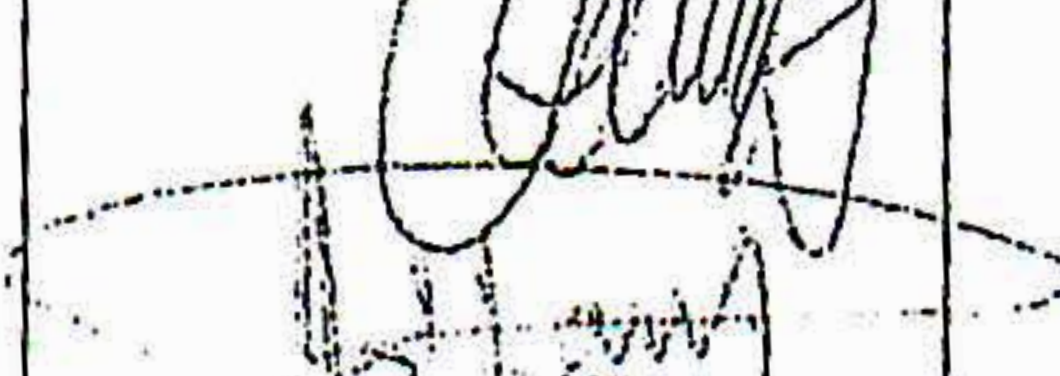





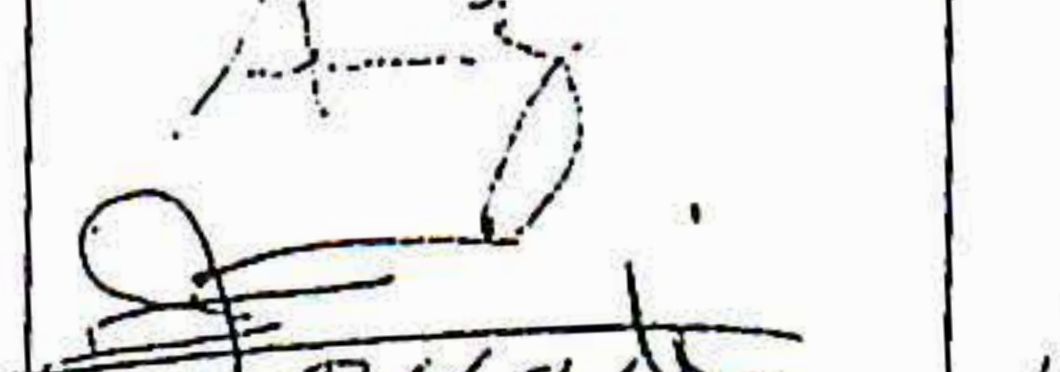
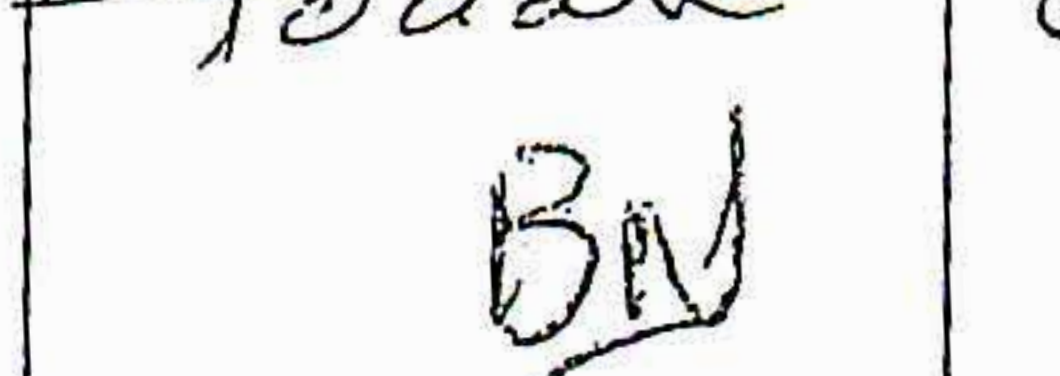

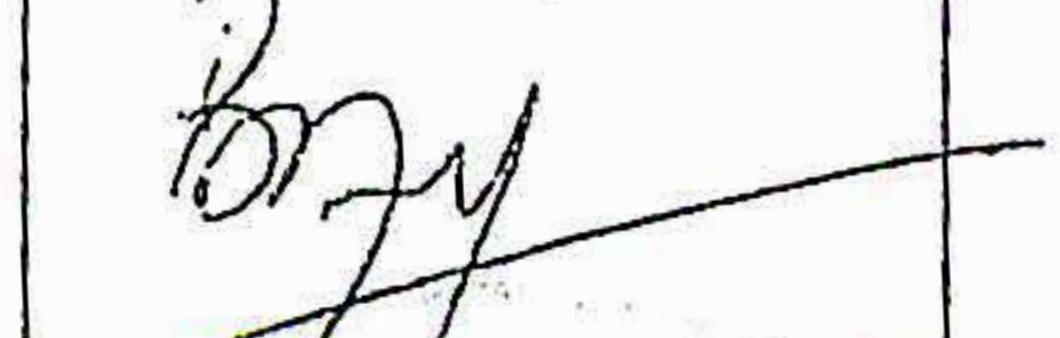


جامعة عبد الرحمان مـيرة - بجاية -
كلية الحقوق و العلوم السياسية

المجلس العلمي للكلية

محضر رقم: 03 / 2014/

بجاية في 2014/06/30

قائمة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الصفة	الامضاء
01	أ. زوايمية رشيد	رئيس المجلس العلمي	
02	د. أيت منصور كمال	عميد كلية الحقوق	
03	د. قبايلي الطيب	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	
04	شيتـر عبد لوهاب	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة	
05	ايراثـن عبد الله	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	
06	بزغيش بوبكر	رئيس قسم قانون الأعمال	
07	عيادي جيلالي	رئيس قسم القانون الخاص	
08	علام الياس	رئيس قسم القانون العام	
09	د. بودريوه عبد الكريم	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
10	د. خلفي عبد الرحمان	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
11	د. دحماني عبد السلام	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
12	د. حساني خالد	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
13	تريكي فريد	ممثل الأساتذة المساعدين	
14	عيساوي عز الدين	ممثل الأساتذة المساعدين	
15	تواتي نصيرة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	
16	بري نور الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	
17	د. إقروفة زبيدة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	
18	بلـول جمال	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	

رئيس المجلس العلمي

